

URAGOLD



Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

États financiers Aux 31 décembre 2015 et 2014

(En dollars canadiens)

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2-3
États de la situation financière	4
États du résultat global	5
États des variations des capitaux propres	6
États des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8-44



Raymond Chabot Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
50, avenue Dallaire
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4S7

Téléphone : 819 762-1714
Télécopieur : 819 762-3306
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Ressources de la Baie d'Uragold Inc., qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2015 et 2014, et les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les états des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Ressources de la Baie d'Uragold Inc. aux 31 décembre 2015 et 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Observation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.

Rouyn-Noranda
Le 28 avril 2016

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

États de la situation financière

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
		\$	\$
ACTIF			
Courant			
Trésorerie	6	177 585	54 335
Taxes sur les produits et services à recevoir		36 534	13 788
Crédits d'impôt à recevoir		33 400	49 750
Avance sur les dépenses d'exploration et d'évaluation		115 281	-
Dépôt	7	50 000	-
Frais payés d'avance		88 796	2 958
Avances aux dirigeants, sans intérêt		-	63 800
Acomptes sur dû à une société	8	96 801	75 390
Acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant	8	277 249	221 458
		<u>875 646</u>	<u>481 479</u>
Non courant			
Actifs d'exploration et d'évaluation	9	2 264 590	1 270 089
Immobilisations corporelles		-	350
		<u>2 264 590</u>	<u>1 270 439</u>
Total de l'actif		<u><u>3 140 236</u></u>	<u><u>1 751 918</u></u>
PASSIF			
Courant			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	10	346 494	273 206
Dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur, sans intérêt	8	92 530	-
Passif lié aux actions accréditives		517	-
		<u>439 541</u>	<u>273 206</u>
Non courant			
Dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur, sans intérêt (taux effectif de 1,98%)	8	700 286	497 818
Billets à payer	11	230 000	230 000
		<u>930 286</u>	<u>727 818</u>
Total du passif		<u><u>1 369 827</u></u>	<u><u>1 001 024</u></u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	12	20 541 178	18 717 584
Surplus d'apport		874 244	308 586
Résultats non distribués		(19 645 013)	(18 275 276)
Total des capitaux propres		<u>1 770 409</u>	<u>750 894</u>
Total du passif et des capitaux propres		<u><u>3 140 236</u></u>	<u><u>1 751 918</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 28 avril 2016.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(s) Patrick Levasseur _____, Administrateur

(s) Bernard J. Tourillon _____, Administrateur

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

États du résultat global

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

	Notes	Exercice terminé le 31 décembre	
		2015	2014
		\$	\$
Dépenses			
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	13.1	566 132	419 742
Autres charges opérationnelles	15	697 047	421 845
Amortissement des immobilisations corporelles		350	328
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation		2 750	786 227
Écart sur taux de change		1 519	-
Résultats opérationnels		<u>1 267 798</u>	<u>1 628 142</u>
Autres revenus et dépenses			
Produits financiers	16	18 956	27
Charges financières	16	(74 153)	(150 591)
Gain sur règlement de dettes fournisseurs		17 741	104 283
Perte sur règlement d'acomptes sur dû à une société		(4 021)	-
Perte sur règlement d'acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant		(12 157)	-
		<u>(53 634)</u>	<u>(46 281)</u>
Résultat avant impôt		<u>(1 321 432)</u>	<u>(1 674 423)</u>
Impôt différé		(18 422)	-
Résultat net et résultat global de l'exercice		<u>(1 303 010)</u>	<u>(1 674 423)</u>
Résultat par action			
Perte nette de base et diluée par action	17	<u>(0,01)</u>	<u>(0,03)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

États des variations des capitaux propres

Aux 31 décembre 2015 and 2014

(En dollars canadiens)

	Notes	Capital- actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2014		18 018 709	358 911	(16 696 264)	1 681 356
Unités émises dans le cadre de placements privés		200 000	-	-	200 000
Unités à être émises dans le cadre de placements privés	12.1	487 575	54 175	-	541 750
Émission pour paiement d'une dette fournisseur	12.1	11 300	-	-	11 300
Expiration d'options et bons de souscription		-	(104 500)	104 500	-
Frais d'émission d'unités		-	-	(9 089)	(9 089)
		<u>18 717 584</u>	<u>308 586</u>	<u>(16 600 853)</u>	<u>2 425 317</u>
Total du résultat net et du résultat global pour l'exercice		-	-	(1 674 423)	(1 674 423)
Solde au 31 décembre 2014		<u>18 717 584</u>	<u>308 586</u>	<u>(18 275 276)</u>	<u>750 894</u>
Unités émises dans le cadre de placements privés	12.1	979 054	191 984	-	1 171 038
Unités émises dans le cadre de placements privés accréditifs	12.1	329 835	5 822	-	335 657
Unités émises pour l'acquisition de droits miniers	12.1	426 000	258 766	-	684 766
Émission pour paiement de dettes fournisseurs	12.1	73 350	15 409	-	88 759
Paievements fondés sur des actions		-	119 546	-	119 546
Expiration d'options et de bons de souscription		-	(35 450)	35 450	-
Frais d'émission d'unités	12.1	15 355	9 581	(102 177)	(77 241)
		<u>1 823 594</u>	<u>565 658</u>	<u>(66 727)</u>	<u>2 322 525</u>
Total du résultat net et du résultat global pour l'exercice		-	-	(1 303 010)	(1 303 010)
Solde au 31 décembre 2015		<u>20 541 178</u>	<u>874 244</u>	<u>(19 645 013)</u>	<u>1 770 409</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

États des flux de trésorerie

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

	Notes	Exercice terminé le	
		2015	2014
		\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net		(1 303 010)	(1 674 423)
Éléments hors caisse			
Amortissement des immobilisations corporelles		350	328
Gain sur règlement de dettes fournisseurs		(17 741)	(104 283)
Perte sur règlement d'acomptes sur dû à une société		4 021	-
Perte sur règlement d'acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant		12 157	-
Paieement fondé sur des actions		119 546	-
Impôt différé		(18 422)	-
Variation de la juste valeur des titres négociables d'une société d'exploration minière cotée		-	79 180
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation		2 750	786 227
Amortissement de l'écart d'actualisation – dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur		12 246	-
Amortissement de l'écart d'actualisation – acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant		(11 903)	-
Amortissement de l'écart d'actualisation – acomptes sur dû à une société		(3 208)	-
Écart d'actualisation – dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur		(11 632)	(30 440)
Écart d'actualisation – acomptes aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant		15 144	13 452
Écart d'actualisation – acomptes sur dû à une société		4 661	4 610
Salaires et charges au titre des avantages du personnel		294 384	242 707
Produits d'intérêts sur acomptes sur dû		(3 845)	-
Charges financières		-	71 097
Variation nette des éléments du fonds de roulement	19	(33 740)	(37 428)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		<u>(938 242)</u>	<u>(648 883)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Ajout aux actifs d'exploration et d'évaluation		(322 863)	(251 153)
Disposition de titres négociables d'une société d'exploration minière cotée		-	492 075
Crédits d'impôt reçus		43 191	16 476
Acomptes sur dû à une société		(50 000)	(80 000)
Acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant		(162 500)	(235 000)
Remboursement d'acompte sur dû à une société		11 000	-
Remboursement d'acompte sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant		94 271	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		<u>(386 901)</u>	<u>57 602</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Émission d'unités dans le cadre de placements privés et placements privés accreditifs		1 525 634	741 750
Frais d'émission d'unités		(77 241)	(9 089)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		<u>1 448 393</u>	<u>732 661</u>
Variation nette de la trésorerie		123 250	26 176
Trésorerie au début de l'exercice		<u>54 335</u>	<u>28 159</u>
Trésorerie à la fin de l'exercice		<u><u>177 585</u></u>	<u><u>54 335</u></u>

Pour des informations additionnelles sur les flux de trésorerie voir la note 19

Opérations de la trésorerie

Intérêts payés reliée aux activités opérationnelles	61 907	71 097
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.		

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Ressources de la Baie d'Uragold Inc. (ci-après la « société ») se spécialise dans l'exploration de l'or et de quartz dans des sites miniers situés au Québec.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) incluant l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 31 décembre 2015, la société a des résultats non distribués accumulés négatifs de 19 645 013\$ (18 275 276 \$ au 31 décembre 2014). Les liquidités actuelles de la société ne sont pas suffisantes pour financer ses dépenses administratives et d'exploration et d'évaluation de la prochaine année. Ces incertitudes significatives jettent donc un doute important relativement à la capacité de la société de poursuivre ses activités.

La capacité de la société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières et du soutien continu des fournisseurs et créiteurs. Même si la société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas. Ces ajustements pourraient être importants.

3. GÉNÉRALITÉS

La société est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 3000, rue Omer-Lavallée bureau 306, Montréal, Québec, Canada. Les actions de Ressources de la Baie d'Uragold Inc. sont cotées à la Bourse de croissance TSX.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Généralités

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

4.2 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars Canadien, qui est également la monnaie fonctionnelle de la société.

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

4.3 Instruments financiers

Comptabilisation, évaluation initiale et décomptabilisation

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers sont classés dans la catégorie prêts et créances au moment de la comptabilisation initiale :

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières, le cas échéant, ou dans les produits financiers.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie, le dépôt, l'avance sur les dépenses d'exploration et d'évaluation, les avances aux dirigeants (en 2014), les acomptes sur dû à une société et les acomptes sur dû aux administrateurs et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Dépréciation d'actifs financiers

Tous les actifs financiers, sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net, sont examinés pour la dépréciation au moins à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la société comprennent les dettes fournisseurs et autres créanciers, les dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur (excluant les salaires et les charges au titre du personnel) et les billets à payer.

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

4.3 Instruments financiers (suite)

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts sont présentées dans les charges financières.

4.4 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions, les options de courtiers, les bons de souscription aux courtiers et les bons de souscription. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions potentielles si elle est ultérieure.

4.5 Crédits d'impôt à recevoir

La société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissible engagés et à des crédits de droits remboursables selon la Loi sur l'impôt minier. Les crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées et en fonction des estimations de la direction. La société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouvrés et accordés et que la société respectera les conditions connexes.

4.6 Actifs d'exploration et d'évaluation et dépenses d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de dépôts de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation. Les actifs d'exploration et d'évaluation incluent également un terrain comptabilisé en tant qu'immobilisation corporelle non amortissable et est présenté au coût moins le cumul des pertes de valeur.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir note 4.7), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

4.6 Actifs d'exploration et d'évaluation et dépenses d'exploration et d'évaluation (suite)

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (voir note 4.7), et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie ou en actions de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat net.

4.7 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

4.7 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

4.8 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations juridiques ou implicites actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les activités de la société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé. Ces situations sont présentées comme passifs éventuels à moins que la probabilité de sortie de ressources soit faible.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Aux 31 décembre 2015 et 2014, il n'y avait aucune provision comptabilisée à l'état de la situation financière.

4.9 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en capitaux propres.

Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal.

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

4.9 Impôt sur le résultat (suite)

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente sera utilisée pour compenser un bénéfice imposable futur. Cela est évalué en fonction des prévisions de la société quant aux résultats opérationnels futurs, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des charges et des produits significatifs non imposables ainsi que les limites d'utilisation des pertes ou des crédits fiscaux non utilisés.

Habituellement, les passifs d'impôts différé sont comptabilisés en totalité, bien que *IAS 12 Impôts sur le résultat* précise un nombre limité d'exemptions. Par conséquent, la société ne comptabilise pas l'impôt différé sur les différences temporaires à l'achalandage ou aux placements dans des filiales.

Impôts relatifs aux placements accréditifs

En vertu de la législation fiscale relative aux placements accréditifs, la société doit transférer son droit des déductions fiscales rattachées aux dépenses d'exploration en faveur des investisseurs. Lorsque la société s'acquitte de son obligation de transférer ce droit, ce qui survient lorsque la société a renoncé ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales et a engagé les dépenses admissibles, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporelle imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

4.10 Capitaux propres

Le Capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions, d'options sur unités de courtiers ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération ou la valeur des options sur actions, des options de courtiers, des bons de souscription ou des bons de souscription aux courtiers antérieurement comptabilisée au poste Surplus d'apport. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou tout actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse à la date de conclusion de l'entente.

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

Placements accréditifs

L'émission d'unités accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires, de bons de souscription et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des unités accréditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée dans le passif lié aux actions accréditives à l'état de la situation financière. Les produits des émissions d'unités accréditives sont répartis entre les actions, les bons de souscription et le passif lié aux actions accréditives émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date d'émission, puis aux bons de souscription en fonction de la juste valeur de ceux-ci au moment de l'émission et le montant résiduel, le cas échéant, est attribué au passif lié aux actions accréditives. La juste valeur des bons de souscription est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes. Lorsque les dépenses admissibles ont été engagées et que la société a renoncé ou a l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales, le montant comptabilisé au passif lié aux actions accréditives est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé.

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

4.10 Capitaux propres (suite)

Autre éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux options sur actions, aux options de courtiers, aux bons de souscription et aux bons de souscription aux courtiers jusqu'à l'exercice de ces options et bons de souscription. Lorsqu'ils sont annulés ou expirés les charges de rémunération correspondantes sont transférées en diminution des résultats non distribués. Lorsque les options et bons de souscription sont exercés, les coûts de rémunération correspondants sont transférés dans le capital-actions.

Les résultats non distribués comprennent l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs plus les frais d'émission d'instruments de capitaux propres, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission ainsi que les charges de rémunération liées aux options et bons de souscription annulés ou expirés, transférées du poste Surplus d'apport.

4.11 Paiements fondés sur des actions

La société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et conseillers qui y sont admissibles. Le régime de la société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou services reçus, elle doit en évaluer la valeur par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription aux courtiers et des options de courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

La charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

4.12 Information sectorielle

La société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est à dire le président et le conseil d'administration. La société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur de l'exploration et d'évaluation des ressources minérales.

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

4.13 Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la société

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouvelles modifications, qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers de la société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la société.

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié IFRS 9 laquelle remplace IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. IFRS 9 introduit des améliorations comprenant un modèle plus logique de classification et d'évaluation des actifs financiers, un modèle unique de dépréciation plus prospectif, fondé sur les pertes de crédits attendues et un modèle de comptabilisation de couverture substantielle modifié. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter de 1^{er} janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ces états financiers.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

5.1 Jugements posés par la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptable de la société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report (se reporter à la note 4.9).

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnable en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

5.2 Source d'incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses significatives qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note 4.7).

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démonstrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et dévaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Se reporter à la note 9 pour l'analyse de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation.

Au cours de l'exercice, la société a imputé en résultat net une radiation sur des actifs d'exploration et d'évaluation de 2 750 \$ (786 227 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014). Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices considérés.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription octroyés lors de placements accréditifs. Le modèle utilisé par la société est le modèle de Black-Scholes (se reporter aux notes 12.3, 12.4 et 13.2).

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique des jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations (se reporter à la note 23).

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

Crédits d'impôt à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et des crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs. Se reporter à la note 4.5 pour de plus d'information.

6. TRÉSORERIE

La trésorerie comprend une somme de 135 060 \$ (0 \$ au 31 décembre 2014) qui représente le produit de financements non dépensé lié aux actions accréditives. Selon les restrictions imposées en vertu des législations fiscales, la société doit consacrer ces fonds à l'exploration de propriétés minières canadiennes.

7. DÉPOT

La société a finalisé une entente de développement et d'exclusivité avec la société PyroGenesis le 28 septembre 2015. En paiement des royautés minimales prévues pour l'année 2016 de 50 000 \$, la société a émis 1 000 000 d'unités d'une valeur totale de 50 409 \$. Un montant de 409 \$ a été comptabilisé comme perte sur règlement de dettes fournisseurs (se reporter à la note 23 pour plus de détail).

8. ACOMPTES SUR DÛ À UNE SOCIÉTÉ, AUX ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS ET À DES SOCIÉTÉS DÉTENUES PAR UN ADMINISTRATEUR OU UN DIRIGEANT ET DÛ AUX ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS ET À UNE SOCIÉTÉ DÉTENUE PAR UN ADMINISTRATEUR

Les acomptes sur dû correspondent aux montants payés par la société sur les sommes qu'elle doit à une société et aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant. Ces acomptes ont une valeur nominale totale de 409 231 \$ (106 000 \$ pour une société et 303 231 \$ pour les administrateurs, dirigeants et des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant; 315 000 \$ au 31 décembre 2014 dont 80 000 \$ à une société et 235 000 \$ aux administrateurs, dirigeants et des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant) et pour fin fiscale, un intérêt de 1 % a été porté à ces montants. (taux effectif de 3 %). Le 23 décembre 2015, les parties ont convenues que les acomptes sur dû sont sans intérêt (taux effectif de 3 %) et un montant total de 16 178 \$ (incluant 3 845 \$ relatif aux intérêts réels) a été comptabilisé comme perte sur règlement d'acomptes sur dû. Les crédateurs ont jusqu'au 23 décembre 2018 pour déterminer les modalités dont ils désirent que les acomptes sur dû soient compensées sinon les compensations devront obligatoirement s'effectuer à ce moment.

La société doit aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur des salaires et rémunération ayant une valeur nominale de 822 640 \$ (528 258 \$ au 31 décembre 2014). Un montant de 92 530 \$ est classé comme passif courant et présenté comme dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur. La société a obtenu confirmation pour ces dettes d'une valeur nominale de 730 110 \$ que ces derniers, sous réserves des droits de compensation mentionnés ci-dessus, ne demanderont pas leur paiement avant les 12 mois et un jour suivant la date de la fin d'exercice. Ces montants sont classés comme passifs non courants et présentés comme dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur.

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

9. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

	Solde au 1 janvier 2015	Additions	Crédits d'impôt	Radiation	Solde au 31 décembre 2015
	\$	\$	\$	\$	\$
Québec					
<i>Propriété Bellechasse-Timmins Gold</i>					
Droits miniers	67 000	34 112	-	-	101 112
Dépenses d'exploration et d'évaluation	16 120	24 551	(5 410)	-	35 261
	<u>83 120</u>	<u>58 663</u>	<u>(5 410)</u>	<u>-</u>	<u>136 373</u>
<i>Propriété Beauce Placer</i>					
Droits miniers	207 246	643 193	-	-	850 439
Dépenses d'exploration et d'évaluation	790 203	52 360	(9 926)	-	832 637
Terrain	153 750	-	-	-	153 750
	<u>1 151 199</u>	<u>695 553</u>	<u>(9 926)</u>	<u>-</u>	<u>1 836 826</u>
<i>Propriétés Autres- Beauce</i>					
Droits miniers	705	58 067	-	-	58 772
<i>Propriété Drucourt</i>					
Droits miniers	548	110	-	-	658
Dépenses d'exploration et d'évaluation	6 354	46 029	(3 215)	-	49 168
	<u>6 902</u>	<u>46 139</u>	<u>(3 215)</u>	<u>-</u>	<u>49 826</u>
<i>Propriété Roncevaux</i>					
Droits miniers	492	7 722	-	-	8 214
Dépenses d'exploration et d'évaluation	6 580	56 655	(3 980)	-	59 255
	<u>7 072</u>	<u>64 377</u>	<u>(3 980)</u>	<u>-</u>	<u>67 469</u>
<i>Propriété Malvina</i>					
Droits miniers	110	110	-	-	220
Dépenses d'exploration et d'évaluation	5 486	-	(695)	-	4 791
	<u>5 596</u>	<u>110</u>	<u>(695)</u>	<u>-</u>	<u>5 011</u>
<i>Propriété Martinville</i>					
Droits miniers	219	221	-	-	440
Dépenses d'exploration et d'évaluation	5 486	46 030	(2 570)	-	48 946
	<u>5 705</u>	<u>46 251</u>	<u>(2 570)</u>	<u>-</u>	<u>49 386</u>

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

9. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

	Solde au 1 janvier 2015	Additions	Crédits d'impôt	Radiation	Solde au 31 décembre 2015
	\$	\$	\$	\$	\$
<i>Propriété Carrière Montpetit</i>					
Droits miniers	219	221	-	-	440
Dépenses d'exploration et d'évaluation	5 486	-	(695)	-	4 791
	<u>5 705</u>	<u>221</u>	<u>(695)</u>	<u>-</u>	<u>5 231</u>
<i>Propriété Silice-autres</i>					
Droits miniers	2 135	39 486	-	(1 150)	40 471
Dépenses d'exploration et d'évaluation	1 950	-	(350)	(1 600)	-
	<u>4 085</u>	<u>39 486</u>	<u>(350)</u>	<u>(2 750)</u>	<u>40 471</u>
<i>Propriété autres</i>					
Droits miniers	-	15 225	-	-	15 225
<i>Sommaire</i>					
Droits miniers	278 674	798 467	-	(1 150)	1 075 991
Dépenses d'exploration et d'évaluation	837 665	225 625	(26 841)	(1 600)	1 034 849
Terrain	153 750	-	-	-	153 750
	<u>1 270 089</u>	<u>1 024 092</u>	<u>(26 841)</u>	<u>(2 750)</u>	<u>2 264 590</u>

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

9. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

	Solde au 1 janvier 2014	Additions	Crédits d'impôt	Radiation	Solde au 31 décembre 2014
	\$	\$	\$	\$	\$
Québec					
<i>Propriété Moe-River Macdonald Till</i>					
Droits miniers	321 198	-	-	(321 198)	-
Dépenses d'exploration et d'évaluation	460 658	-	-	(460 658)	-
	<u>781 856</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(781 856)</u>	<u>-</u>
<i>Propriété Bellechasse-Timmins Gold</i>					
Droits miniers	-	67 000	-	-	67 000
Dépenses d'exploration et d'évaluation	-	24 800	(8 680)	-	16 120
	<u>-</u>	<u>91 800</u>	<u>(8 680)</u>	<u>-</u>	<u>83 120</u>
<i>Propriété Beauce Placer</i>					
Droits miniers	184 452	22 794	-	-	207 246
Dépenses d'exploration et d'évaluation	733 727	81 715	(25 239)	-	790 203
Terrain	153 750	-	-	-	153 750
	<u>1 071 929</u>	<u>104 509</u>	<u>(25 239)</u>	<u>-</u>	<u>1 151 199</u>
<i>Propriétés Autres- Beauce</i>					
Droits miniers	<u>5 076</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(4 371)</u>	<u>705</u>
<i>Propriété Druccourt</i>					
Droits miniers	-	548	-	-	548
Dépenses d'exploration et d'évaluation	-	8 754	(2 400)	-	6 354
	<u>-</u>	<u>9 302</u>	<u>(2 400)</u>	<u>-</u>	<u>6 902</u>
<i>Propriété Roncevaux</i>					
Droits miniers	-	492	-	-	492
Dépenses d'exploration et d'évaluation	-	9 080	(2 500)	-	6 580
	<u>-</u>	<u>9 572</u>	<u>(2 500)</u>	<u>-</u>	<u>7 072</u>
<i>Propriété Malvina</i>					
Droits miniers	-	110	-	-	110
Dépenses d'exploration et d'évaluation	-	8 086	(2 600)	-	5 486
	<u>-</u>	<u>8 196</u>	<u>(2 600)</u>	<u>-</u>	<u>5 596</u>

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

9. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

	Solde au 1 janvier 2014	Additions	Crédits d'impôt	Radiation	Solde au 31 décembre 2014
	\$	\$	\$	\$	\$
<i>Propriété Martinville</i>					
Droits miniers	-	219	-	-	219
Dépenses d'exploration et d'évaluation	-	8 086	(2 600)	-	5 486
	<u>-</u>	<u>8 305</u>	<u>(2 600)</u>	<u>-</u>	<u>5 705</u>
<i>Propriété Carrière Montpetit</i>					
Droits miniers	-	219	-	-	219
Dépenses d'exploration et d'évaluation	-	8 086	(2 600)	-	5 486
	<u>-</u>	<u>8 305</u>	<u>(2 600)</u>	<u>-</u>	<u>5 705</u>
<i>Propriété Silice-autres</i>					
Droits miniers	-	2 135	-	-	2 135
Dépenses d'exploration et d'évaluation	-	3 000	(1 050)	-	1 950
	<u>-</u>	<u>5 135</u>	<u>(1 050)</u>	<u>-</u>	<u>4 085</u>
<i>Sommaire</i>					
Droits miniers	510 726	93 517	-	(325 569)	278 674
Dépenses d'exploration et d'évaluation	1 194 385	151 607	(47 669)	(460 658)	837 665
Terrain	153 750	-	-	-	153 750
	<u>1 858 861</u>	<u>245 124</u>	<u>(47 669)</u>	<u>(786 227)</u>	<u>1 270 089</u>

Toutes les radiations sont présentées en résultat net dans le poste Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation.

Au cours de l'exercice, la direction a radié les titres de propriété et les frais d'exploration capitalisés pour la propriété Silice-autres pour le motif d'abandon de claims miniers.

Au cours de l'exercice de 2014, la direction a radié les titres de propriété et les frais d'exploration capitalisés pour les propriétés Moe-River Macdonald Till et autres Beauce pour les motifs suivants : Abandon de claims miniers, des résultats négatifs obtenus après des travaux d'exploration et/ou absence de travaux d'exploration au cours des trois dernières années.

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

9. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Québec

Propriété Moe-River MacDonald Till

La société ne détient plus d'intérêt (100 % sur 8 claims au 31 décembre 2014) dans la propriété de Moe-River MacDonald Till.

Au 31 décembre 2014, la société a radié les actifs d'exploration et d'évaluation, pour un montant total de 781 856 \$.

Propriété Bellechasse-Timmins Gold

Le 9 avril 2014, la société a signé une entente d'option et de partenariat avec Golden Hope Mines Limited (« GNH »), visant l'acquisition d'un intérêt jusqu'à 50 % dans la propriété Bellechasse-Timmins Gold, située en Beauce. Selon la première option, pour acquérir un intérêt de 30 %, la société devra engager sur une période de 18 mois des coûts relatifs à divers travaux et rapports ainsi que l'obtention de certaines autorisations ministérielles estimées à 400 000 \$, comprenant:

- 1) Estimer les ressources selon un rapport NI 43-101;
- 2) Produire une révision économique;
- 3) Produire un plan environnemental;
- 4) Obtenir les autorisations requises;
- 5) Obtenir un certificat d'autorisation (C.A.);
- 6) Arpenter le terrain;
- 7) Établir un plan de restauration;
- 8) Obtenir un bail minier pour l'exploitation d'une mine pour une capacité de 600 tonnes métriques par jour.

De plus, la société pourra acquérir un intérêt additionnel de 20 %, pour un total de 50 %, par l'obtention, dans les 120 jours de la fin de l'exercice de la première option, du financement nécessaire au début de la production commerciale de la propriété.

Au cours du dernier trimestre de l'exercice, un différend est intervenu entre GNH et la Société sur la question d'une prolongation de délai à laquelle la Société est persuadée avoir droit en vertu de l'entente convenue entre les parties. Pour sauvegarder et protéger ses droits, la Société a présenté à la Cour une demande en injonction contre GNH comportant les conclusions telles qu'une prolongation d'un délai de 18 mois pour réaliser les travaux prévus, la prise par GNH de mesures adéquates pour préserver l'information technique et géologique existante sur le dépôt aurifère, la prohibition pour GNH de conclure une entente avec quiconque, à l'exception de la Société, pour l'exploitation du dépôt qui ait pour effet, directement ou indirectement, de modifier les droits de la Société et la prohibition pour GNH d'aliéner ou diminuer directement ou indirectement les droits que la Société possède sur ledit dépôt.

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

9. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Propriété Beauce Placer

La société détient un intérêt de 100 % dans 6 claims. Au cours de l'exercice, la société a racheté la royauté de 3,5 % NSR sur 5 claims pour un montant de 50 000 \$ en espèces.

Le 8 octobre 2014, la société a signé une entente définitive avec Fancamp Exploration Ltd. pour l'acquisition de 32 claims situés dans la municipalité de Saint-Simon-les-Mines dans la région de la Beauce au Québec. À la suite de l'approbation des autorités réglementaires, le 22 janvier 2015, la société a émis 8 M d'unités (pour une valeur totale de 591 762 \$) dont chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Se référer à la Note 12 (d) pour plus de détail.

En vertu de cette entente, la société devra effectuer des travaux d'exploration sur une période de 4 ans pour un montant totalisant 400 000 \$ réparti comme suit : 50 000 \$ au cours des 15 premiers mois, 75 000 \$ pour la deuxième année, 100 000 \$ pour la troisième année et 175 000 \$ pour la quatrième année. Aussi, la société s'est engagée à payer à Fancamp Exploration Ltd une royauté de 3,5 % pour toute la durée de la production d'or ainsi qu'un montant de 500 000 \$ lors du début de la production. En mars 2016, la société a payé un montant de 25 000 \$ en espèces selon les termes de l'entente.

De plus, la société devra assumer le paiement à un tiers d'une royauté de 1,5 % duquel, au choix de la société, 1 % pourra être racheté pour un montant de 1 000 000 \$.

Propriété Autres-Beauce

Le 24 février 2015, la société a émis 1 100 000 unités (pour une valeur totale de 56 951 \$) pour l'acquisition de 5 claims (propriété Morin située dans la ville de Saint-Augustin-de-Woburn). Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Se référer à la Note 12 (g) pour plus de détail.

Propriété Drucourt

La société détient un intérêt de 100 % de 10 claims acquis par jalonnement en 2014.

Propriété Roncevaux

La société détient un intérêt de 100 % de 9 claims acquis par jalonnement en 2014.

Propriété Malvina

La société détient un intérêt de 100 % de 2 claims acquis par jalonnement en 2014.

Propriété Martinville

La société détient un intérêt de 100 % de 4 claims acquis par jalonnement en 2014.

Propriété Carrière Montpetit

La société détient un intérêt de 100 % de 4 claims acquis par jalonnement en 2014.

Propriété Silice-autres

Le 5 mars 2015, la société a émis 400 000 unités (pour une valeur totale de 36 053 \$) pour l'acquisition de 8 claims. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Se référer à la Note 12 (h) pour plus de détail.

De plus, la société détient un intérêt de 100 % dans 39 autres claims acquis par jalonnement en 2014.

Propriété autres

Le 22 décembre 2015, la société a acquis un intérêt de 100 % dans 4 claims (propriété Châteaux Richer située dans le canton de Côte de Beaupré).

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

10. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
Intérêts courus sur les billets à payer	-	29 412
Dettes fournisseurs	269 713	227 013
Autres	76 781	16 781
	<u>346 494</u>	<u>273 206</u>

11. BILLETS À PAYER

Le 6 février 2012, la société a signé un contrat d'hypothèque immobilière pour garantir un emprunt d'une somme de 180 000 \$ portant intérêt au taux composé de 25 % l'an grevant le terrain situé en Beauce. Le 30 juin 2014, la société a signé un nouveau billet d'un montant de 50 000 \$ sur des intérêts impayés sur le capital. Le 6 janvier 2015, la société a prorogé l'échéance des billets d'une valeur de 230 000 \$ jusqu'au 6 février 2017.

12. CAPITAUX PROPRES

12.1 Capital-actions

Le capital-actions de la société comprend seulement des actions ordinaires créées en nombre illimité, sans valeur nominale. Toutes les actions sont participantes et admissibles, chacune de la même façon, au versement de dividendes et au remboursement du capital et donnent droit à un vote à l'assemblée des actionnaires de Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
Total des actions au début	68 790 576	54 339 743
Placements privés (a) (e) (j) (m) (p)	23 420 750	3 333 333
Placements privé accreditif (i) (k)	6 447 196	-
Acquisition de droits miniers (d) (g) (h)	9 500 000	-
Émission pour frais d'émission d'unités (i)	255 909	-
Émission pour le paiement de dettes fournisseurs (b)(f)(l)(n)	1 847 500	282 500
Total des actions émises et entièrement libérées	110 261 931	57 955 576
Actions à être émises (c) (o)	282 500	10 835 000
Total des actions à la fin	<u>110 544 431</u>	<u>68 790 576</u>

(a) Le 30 juillet 2014, la société a conclu un financement privé d'un montant de 200 000 \$. La société a approuvé l'émission de 3 333 333 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires de la société à un prix de 0,10 \$ l'action, durant 24 mois suivant la clôture du financement. Aucun montant lié aux bons de souscription émis n'a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport.

(b) Le 5 novembre 2014, la société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 282 500 actions ordinaires.

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

12.1 Capital-actions (suite)

(c) Le 29 décembre 2014, la société a conclu un financement privé d'un montant de 541 750 \$. La société a approuvé l'émission de 10 835 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires de la société à un prix de 0,07 \$ l'action, durant 36 mois suivant la clôture du financement. Un montant de 54 175 \$ lié aux bons de souscription émis a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport. Les actions étaient à émettre au 31 décembre 2014.

(d) Le 22 janvier 2015, la société a émis 8 000 000 d'unités (pour une valeur totale de 591 762 \$) pour l'acquisition de 32 claims miniers (propriété Beauce Placer). Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire une action ordinaire de la société à un prix de 0,20 \$ par action ordinaire durant les premiers 24 mois suivant l'émission des unités, à un prix de 0,30 \$ du début du 25^e mois jusqu'à la fin du 48^e mois, et au prix de 0,40 \$ par action du début du 49^e mois jusqu'à la fin du 60^e mois. Un montant de 231 762 \$ lié aux bons de souscription a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport.

(e) Le 13 février 2015, la société a conclu un financement privé d'un montant de 164 500 \$. La société a approuvé l'émission de 3 290 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires de la société à un prix de 0,07 \$ l'action, durant 36 mois suivant la clôture du financement. Un montant de 49 350 \$ lié aux bons de souscription émis a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport.

(f) Le 24 février 2015, la société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 282 500 actions ordinaires. Un montant de 4 025 \$ a été comptabilisé en résultat net comme gain sur règlement de dettes fournisseurs.

(g) Le 24 février 2015, la société a émis 1 100 000 unités (pour une valeur totale de 56 951 \$) pour l'acquisition de 5 claims (propriété Morin située dans la ville de Saint-Augustin-de-Woburn). Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires de la société à un prix de 0,07 \$ l'action, durant 36 mois suivant l'émission des unités. Un montant de 12 951 \$ lié aux bons de souscription émis a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport.

(h) Le 5 mars 2015, la société a émis 400 000 unités (pour une valeur totale de 36 053 \$) pour l'acquisition de 8 claims (propriété Silice-autres). Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires de la société à un prix de 0,07 \$ l'action, durant 36 mois suivant la clôture du financement. Un montant de 14 053 \$ lié aux bons de souscription émis a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport.

(i) Le 25 mai 2015, la société a conclu un financement privé d'un montant de 286 505 \$. La société a émis 5 209 184 unités composées d'une action accréditive et un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la société à un prix de 0,10 \$ l'action, durant 24 mois suivant la clôture du financement. Aucun montant lié aux bons de souscription n'a été comptabilisé.

De plus, comme frais de commission, la société a émis à l'agent 255 909 actions ordinaires (pour une valeur de 15 355 \$) et a émis 255 909 options de courtiers (pour une valeur de 8 216 \$). Chaque option de courtiers donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix de 0,055 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture du financement.

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

12.1 Capital-actions (suite)

(j) Le 16 juin 2015, la société a conclu un financement privé d'un montant de 255 788 \$. La société a émis 5 115 750 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires de la société à un prix de 0,07 \$ l'action, durant 36 mois suivant la clôture du financement. Un montant de 25 579 \$ lié aux bons de souscription émis a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport.

(k) Le 21 juillet 2015, la société a conclu un financement privé d'un montant de 68 091 \$. La société a émis 1 238 012 unités composées d'une action accréditive et un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la société à un prix de 0,10 \$ l'action, durant 24 mois suivant la clôture du financement. Un montant de 5 822 \$ lié aux bons de souscription a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport et un montant de 18 939 \$ lié à la portion passif liée aux actions accréditives a été comptabilisé à l'état de la situation financière.

De plus, comme frais de commission, la société a émis à l'agent 61 900 bons de souscription (pour une valeur de 880 \$). Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix de 0,055 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la date de clôture du financement.

(l) Le 24 août 2015, la société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 28 250 \$ par l'émission de 565 000 actions ordinaires. Un montant de 8 475 \$ a été comptabilisé en résultat net comme gain sur règlement de dettes fournisseurs.

(m) Le 31 août 2015, la société a conclu un financement privé d'un montant de 330 950 \$. La société a émis 6 619 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires de la société à un prix de 0,07 \$ l'action, durant 36 mois suivant la clôture du financement. Un montant de 33 095 \$ lié aux bons de souscription émis a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport.

(n) Le 21 octobre 2015, la société a procédé à l'émission de 1 000 000 unités composées d'une action ordinaire et un bon de souscription pour une valeur nette de 50 409 \$ dans le cadre d'un règlement d'une dette fournisseur avec PyroGenesis (se référer à la note 23 pour plus détail). Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la société à un prix de 0,07 \$ l'action, durant 36 mois. Un montant de 15 409 \$ lié aux bons de souscription émis a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport, 50 000 \$ comme dépôt à l'état de la situation financière et 409 \$ en résultat net comme perte sur règlement de dettes fournisseurs.

(o) Le 17 décembre 2015, la société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 14 125 \$ par l'émission de 282 500 actions ordinaires. Un montant de 5 650 \$ a été comptabilisé en résultat comme gain sur règlement de dettes fournisseurs. Les actions sont à émettre au 31 décembre 2015.

(p) Le 24 décembre 2015, la société a conclu un financement privé d'un montant de 419 800 \$. La société a émis 8 396 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires de la société à un prix de 0,07 \$ l'action, durant 36 mois suivant la clôture du financement. Un montant de 83 960 \$ lié aux bons de souscription émis a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport.

De plus, comme frais de commission, la société a émis à l'agent 25 560 bons de souscription (pour une valeur de 485 \$). Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société à un prix de 0,07 \$ l'action pour une période de 36 mois suivant la date de clôture du financement.

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

12.2 Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	23 173 749	0,11	12 047 083	0,11
Attribués	8 000 000	0,20 à 0,40 ⁽¹⁾		
Expirés	28 594 348	0,07	3 333 333	0,10
	(8 905 416)	0,10	(3 041 667)	0,15
	50 862 681		12 338 749	0,10
À émettre	-	-	10 835 000	0,07
Solde à la fin	50 862 681		23 173 749	0,09

⁽¹⁾ Voir note 12.1 (d)

La juste valeur moyenne pondérée (0,184 \$) des bons de souscription accordés lors des financements accréditifs, des acquisitions de propriétés et des règlements de dettes fournisseurs a été estimée, à la date d'octroi, à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2015
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,071 \$
Taux de dividendes attendu	0 %
Volatilité moyenne attendue	109 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	0,52 %
Durée de vie moyenne prévue	3,97 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,16 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la société sur la durée moyenne de vie prévue des bons de souscription.

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

12.2 Bons de souscription (suite)

Le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Date d'échéance	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	Nombre	Prix d'exercice	Nombre	Prix d'exercice
		\$		\$
Mars 2015	-	-	1 970 000	0,10
Avril 2015	-	-	1 085 416	0,10
Juillet 2015	-	-	5 850 000	0,10
Mai 2016	100 000	0,10	100 000	0,10
Juillet 2016	3 333 333	0,10	3 333 333	0,10
Mai 2017	2 604 592	0,10	-	-
Juillet 2017	619 006	0,10	-	-
Décembre 2017	10 835 000	0,07	10 835 000	0,07
Février 2018	3 840 000	0,07	-	-
Mars 2018	400 000	0,07	-	-
Juin 2018	5 115 750	0,07	-	-
Août 2018	6 619 000	0,07	-	-
Octobre 2018	1 000 000	0,07	-	-
Décembre 2018	8 396 000	0,07	-	-
Janvier 2020	8 000 000	0,20 à 0,40	-	-
	<u>50 862 681</u>	<u>0,10</u>	<u>23 173 749</u>	<u>0,09</u>

12.3 Options de courtiers

Les options en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions comme suit :

	31 décembre 2015	
	Nombre d'options	Prix d'exercice
		\$
Solde au début	-	-
Attribuées	255 909	0,055
Solde à la fin	<u>255 909</u>	<u>0,055</u>

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

12.3 Options de courtiers (suite)

Au cours de la période de présentation de l'information financière terminée le 31 décembre 2015, la société a comptabilisé un montant de 8 216 \$ en frais d'émission de capitaux propres lorsque les options de courtiers ont été attribuées et a été comptabilisée en augmentation du surplus d'apport et en diminution des résultats non distribués.

La juste valeur moyenne pondérée (0,032 \$) des options aux courtiers accordés a été estimée, à la date d'octroi, à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, selon les hypothèses suivantes :

	<u>2015</u>
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,06 \$
Taux de dividendes attendu	0 %
Volatilité attendue	98 %
Taux d'intérêt sans risque	0,46 %
Durée de vie prévue	2 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,055 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la société sur la durée de vie prévue des options de courtiers.

Le nombre des options de courtiers en circulation pouvant être exercées en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Date d'échéance	<u>31 décembre 2015</u>	
	<u>Nombre</u>	<u>Prix d'exercice</u> \$
Mai 2017	255 909	0,055
	<u>255 909</u>	<u>0,055</u>

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

12.4 Bons de souscription aux courtiers

Les bons de souscription au courtier en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions comme suit :

	31 décembre 2015	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$
Solde au début	-	-
Attribués	87 460	0,059
Solde à la fin	87 460	0,059

Au cours de la période de présentation de l'information financière terminée le 31 décembre 2015, la société a comptabilisé un montant de 1 365 \$ en frais d'émission de capitaux propres lorsque les bons de souscription aux courtiers ont été attribués et a été comptabilisée en augmentation du surplus d'apport et en diminution des résultats non distribués.

La juste valeur moyenne pondérée (0,015 \$) des bons de souscription aux courtiers accordés a été estimée, à la date d'octroi, à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2015
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,036 \$
Taux de dividendes attendu	0 %
Volatilité moyenne attendue	97 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	0,87 %
Durée de vie moyenne prévue	2,29 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,06 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la société sur la durée de vie prévue des bons de souscription aux courtiers.

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

12.4 Bons de souscription aux courtiers (suite)

Le nombre des bons de souscription en circulation pouvant être exercées en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Date d'échéance	31 décembre 2015	
	Nombre	Prix d'exercice \$
Juillet 2017	61 900	0,055
Décembre 2018	25 560	0,07
	<u>87 460</u>	<u>0,059</u>

13. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

13.1 Salaires et charge au titre des avantages du personnel

Les salaires et charge au titre des avantages du personnel sont analysés comme suit :

	Au 31 décembre	
	2015 \$	2014 \$
Salaires et avantages sociaux	241 074	236 730
Honoraires de gestion	150 000	150 000
Rémunération des administrateurs	52 000	50 000
Paiements fondés sur des actions	119 546	-
Variation de la valeur actualisée des acomptes sur dû à des administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant, selon le taux effectif	15 144	13 452
Variation de la valeur actualisée des dus, selon le taux effectif	(11 632)	(30 440)
	<u>566 132</u>	<u>419 742</u>

13.2 Paiements fondés sur des actions

Le 26 août 2015, la société a adopté un nouveau régime de paiements fondés sur des actions selon lequel le conseil d'administration peut attribuer aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux conseillers des options permettant d'acquérir des actions ordinaires. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu dudit régime est de 10 080 000 actions (4 400 000 au 31 décembre 2014).

Le prix d'exercice de chaque option est établi par le conseil d'administration et ne peut être inférieur à la valeur marchande escomptée des actions ordinaires tel que défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX, la veille de l'attribution, et la date d'échéance ne peut excéder dix ans.

Le nombre maximal d'actions ordinaires qui peuvent être émises à un bénéficiaire, au cours de toute période de 12 mois est limité à 5 % des actions émises et en circulation.

Le nombre maximal d'actions qui peuvent être réservées pour un consultant au cours de toute période de 12 mois est de 2 % du nombre d'actions émises et en circulation. De plus, les options octroyées à des consultants exerçant des relations avec les investisseurs pourront être levées par étape sur une période de 12 mois suivant l'octroi, à raison de 25 % par trimestre.

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

13.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

Les options d'achat d'actions de la société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début	3 912 500	0,19	4 337 500	0,19
Attribuées	4 050 000	0,07	-	-
Expirées	(200 000)	0,10	-	-
Annulées	(200 000)	0,12	(425 000)	0,20
En circulation et exerçables à la fin	<u>7 562 500</u>	<u>0,13</u>	<u>3 912 500</u>	<u>0,19</u>

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation au 31 décembre 2015 :

Options en circulation		
Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée années
4 050 000	0,07	4,70
2 550 000	0,12	2,01
962 500	0,40	0,93
<u>7 562 500</u>	<u>0,13</u>	<u>3,28</u>

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

13.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation au 31 décembre 2014:

Options en circulation		
Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée années
200 000	0,10	0,57
2 750 000	0,12	3,01
962 500	0,40	1,93
3 912 500	0,19	2,62

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées (0,029 \$) (nul au 31 décembre 2014) a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2015
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,045 \$
Taux de dividende attendu	0 %
Volatilité moyenne attendue	96 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	0,65 %
Durée de vie moyenne prévue	5,0 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,07 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la société sur la durée de vie moyenne prévue des options sur actions. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

En tout, un montant de 119 546 \$ de la charge du personnel (dont la totalité se rapporte à des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglées en instruments de capitaux propres) a été comptabilisé en résultat net pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 (nul pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014) et porté au crédit du surplus d'apport.

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

14. ÉVALUATION DES JUSTES VALEURS

14.1 Instruments financiers évalués au coût amorti pour lesquels une juste valeur est divulguée

La juste valeur des acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant, des acomptes sur dû à une société, du dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur à long terme et les billets à payer à long terme a été estimée en utilisant une analyse des flux monétaires actualisés avec un taux d'intérêt pour des instruments financiers similaires. La juste valeur se rapproche de la valeur comptable en fin d'exercice. Les instruments financiers sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations de juste valeur.

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques à la date de présentation de l'information financière;
- Niveau 2 : Données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement; et
- Niveau 3 : Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

15. AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les autres charges opérationnelles se détaillent comme suit:

	31 décembre	
	2015	2014
	\$	\$
Honoraires professionnels et de consultation	514 411	288 630
Dépenses de voyage	40 490	35 158
Frais de bureau	84 128	51 961
Informations aux actionnaires et droits d'inscription	50 408	39 172
Frais bancaires	2 949	2 314
Variation de la valeur actualisée d'un acompte sur dû à une société, selon le taux effectif (1)	4 661	4 610
	<u>697 047</u>	<u>421 845</u>

(1) Relatif aux honoraires professionnels et de consultation

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

16. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers des périodes de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2015	2014
	\$	\$
Produits d'intérêts provenant de la trésorerie	-	27
Produits d'intérêts sur acomptes sur dû	3 845	-
Amortissement de l'écart d'actualisation des acomptes sur dû à des administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant, selon le taux effectif	11 903	-
Amortissement de l'écart d'actualisation des acomptes sur dû à une société, selon le taux effectif	3 208	-
	<u>18 956</u>	<u>27</u>

Les charges financières des périodes de présentation de l'information financière présentées se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2015	2014
	\$	\$
Charges d'intérêts sur les billets à payer	(61 907)	(71 097)
Variation de la juste valeur des titres négociables d'une société d'exploration minière cotée	-	(79 180)
Amortissement de l'écart d'actualisation – dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur	(12 246)	(314)
	<u>(74 153)</u>	<u>(150 591)</u>

17. RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les bons de souscription, les options de courtiers, les bons de souscription aux courtiers et les options sur actions n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet antidilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 12.2 à 12.4 et 13.2.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat n'a été nécessaire en 2015 et 2014.

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

17. RÉSULTAT PAR ACTION (suite)

	Au 31 décembre	
	2015	2014
Perte nette	(1 303 010) \$	(1 674 423) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	89 857 959	55 774 928
Perte nette de base et diluée par action ordinaire	(0,01) \$	(0,03) \$

Voir la note 24 pour les transactions sur le capital-actions après le 31 décembre 2015.

18. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Composantes importantes de la charge (du produit) d'impôt

Les composantes importantes de la charge (du produit) d'impôt se détaillent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Naissance et renversement de différence temporelle	(321 864)	(428 051)
Pertes autre qu'en capital échues au cours de l'exercice	41 580	-
Effet fiscal relatif aux dépenses engagées aux fins des actions accréditives	57 321	-
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	(18 422)	-
Ajustement des impôts différés antérieurs	5 829	-
Variation des différences temporelles non constatées	217 134	428 051
	<u>(18 422)</u>	<u>-</u>

Relation entre la charge d'impôt sur le résultat attendue et la charge d'impôt au compte de résultat

La relation entre la charge d'impôt sur le résultat attendue calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada et la charge d'impôt présentée à l'état du résultat global se rapproche comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Charge d'impôt sur le résultat attendue calculée sur la base combinée fédéral et provincial au Canada de 26,9%	(355 465)	(450 420)
Ajustement pour les éléments suivants :		
Pertes autre qu'en capital échues au cours de l'exercice	41 580	-
Effet fiscal des différences temporelles non constatées	217 134	428 051
Portion non imposable de la variation de juste valeur	-	10 650
Ajustement des impôts différés antérieurs	5 829	-
Effet fiscal relatif aux dépenses engagées aux fins des actions accréditives	57 321	-
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	(18 422)	-
Paiements fondés sur des actions	32 158	-
Renversement de l'exemption à la comptabilisation initiale des impôts différés	-	10 020
Éléments non déductibles et autres	1 443	1 699
Charge (produit) d'impôt différé sur le résultat	<u>(18 422)</u>	<u>-</u>

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

18. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

Actifs et passifs d'impôt différé et variation des montants comptabilisés durant l'exercice

Les différences suivantes entre les valeurs comptables et les bases fiscales provenant de différences temporaires, pertes fiscales et crédit d'impôt inutilisés ont donné lieu aux actifs et passifs d'impôt différés comptabilisés et aux différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés non comptabilisés suivants :

	Solde au 1 janvier 2015	Comptabilisés en résultat net	Solde au 31 décembre 2015
	\$	\$	\$
Montants comptabilisés			
Crédits d'impôt	(3 760)	(3 445)	(315)
Pertes en capital déductibles	(8 188)	(9 150)	(17 338)
Pertes autres qu'en capital	11 948	(5 705)	17 653
Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisé	-	-	-
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditatives		18 422	
		18 422	

	Solde au 1 janvier 2014	Comptabilisés en résultat net	Solde au 31 décembre 2014
	\$	\$	\$
Montants comptabilisés			
Titres négociables	(53 605)	53 605	-
Crédits d'impôt	(1 206)	(2 554)	(3 760)
Pertes en capital déductibles	-	(8 188)	(8 188)
Pertes autres qu'en capital	54 811	(42 863)	11 948
Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisé	-	-	-

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

18. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

31 décembre 2015

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
Différences temporelles déductibles et pertes fiscales non comptabilisées		
Immobilisations corporelles	265 001	252 008
Immobilisations incorporelles	29 571	23 787
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres	77 683	77 683
Actifs d'exploration et d'évaluation	4 395 495	6 973 660
Provisions et réserves	436 641	436 641
Acomptes sur dû aux dirigeants	25 982	25 982
Acomptes sur dû à une société	9 199	9 199
Pertes fiscales inutilisées	6 409 023	6 274 092
	<u>11 648 595</u>	<u>14 073 052</u>

31 décembre 2014

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
Différences temporelles déductibles et pertes fiscales non comptabilisées		
Immobilisations corporelles	264 651	251 658
Immobilisations incorporelles	29 571	23 787
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres	32 102	32 102
Actifs d'exploration et d'évaluation	4 552 844	7 212 948
Provisions et réserves	294 258	294 258
Acomptes sur dû aux dirigeants	13 542	13 542
Acomptes sur dû à une société	4 610	4 610
Pertes fiscales inutilisées	5 548 002	5 386 671
	<u>10 739 580</u>	<u>13 219 576</u>

La capacité de réaliser les avantages fiscaux dépend de nombreux facteurs, notamment de la probabilité de dégager des résultats imposables futurs. Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés seulement s'il est probable que des résultats imposables suffisants seront disponibles pour permettre le recouvrement de ces actifs. Par conséquent, certains actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés, ces actifs non comptabilisés totalisent un montant de 3 421 980 \$ (3 184 068 \$ en 2014).

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

18. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

La société dispose de pertes autres qu'en capital qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir et pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé dans l'état de la situation financière. Ces pertes viennent à échéance dans les délais suivants:

	<u>Fédéral</u>	<u>Provincial</u>
	\$	\$
2026	132 817	129 914
2027	160 236	90 537
2028	870 544	835 380
2029	614 130	610 009
2030	627 620	624 214
2031	759 417	755 536
2032	649 448	647 675
2033	803 620	798 209
2034	723 985	720 353
2035	1 067 206	1 062 265
	<u>6 409 023</u>	<u>6 274 092</u>

La société dispose de crédits d'impôt à l'investissement qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir. Ces crédits d'impôts à l'investissement viennent à échéance dans les délais suivants :

	<u>Fédéral</u>	<u>Provincial</u>
	\$	\$
2017	-	204 976
2027	3 363	-
2028	70 404	-
2029	8 810	-
2030	6 540	-
2031	310	-
2032	4 501	-
2033	1 200	-
	<u>95 128</u>	<u>204 976</u>

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

19. INFORMATIONS ADDITIONNELLES – FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	Au 31 décembre	
	2015	2014
	\$	\$
Taxes sur les produits et services à recevoir	(22 746)	17 990
Frais payés d'avance	(85 838)	(2 743)
Dépôt	(50 000)	-
Avances aux dirigeants	63 800	(63 800)
Avance sur les dépenses d'exploration et d'évaluation	(115 281)	-
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	176 325	11 125
	<u>(33 740)</u>	<u>(37 428)</u>

Les opérations non monétaires du bilan sont les suivantes :

	2015	2014
	\$	\$
Émission d'unités pour l'acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation	684 766	-
Émission d'actions et d'unités pour paiements de dettes fournisseurs	88 759	11 300
Émission d'instruments de capitaux propres pour frais d'émission d'unités	24 936	-
Paiement d'une dette fournisseur par compensation de l'acompte sur dû à une société	13 000	-
Dettes fournisseurs et autres créditeurs inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	100 332	83 869
Crédits d'impôts à recevoir inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	26 841	45 750

20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la société comprennent les principaux dirigeants et des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant comme il est expliqué ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en espèces.

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

20.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la société sont les membres du conseil d'administration et les dirigeants. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Au 31 décembre	
	2015	2014
	\$	\$
Avantages à court terme du personnel		
Salaires et avantages sociaux	241 074	236 730
Honoraires de gestion ⁽¹⁾	150 000	150 000
Rémunération des administrateurs	52 000	50 000
Variation de la valeur actualisée des acomptes sur des dus et des acomptes sur dû à des administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant, selon le taux effectif	3 512	(16 988)
Total des avantages à court terme	446 586	419 742
Paiements fondés sur des actions	119 546	-
Total de la rémunération	566 132	419 742

⁽¹⁾ Payés à une société détenue par un administrateur.

Au 31 décembre 2015, les avances aux dirigeants et les acomptes aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant totalisent 277 249 \$ (285 258 \$ au 31 décembre 2014) (se référer à la note 8).

Les comptes fournisseurs et autres crédateurs incluent un montant de 11 109 \$ dû aux dirigeants et à une société détenue par un administrateur (5 546 \$ au 31 décembre 2014).

Au 31 décembre 2015, le dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur totalise 792 816 \$ (497 818 \$ au 31 décembre 2014).

21. POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la société en ce qui a trait à la gestion du capital sont d'assurer la capacité de la société de poursuivre ses activités, d'augmenter la valeur des actifs de la société et d'assurer un rendement aux actionnaires de la société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production des propriétés ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'il conclut un placement accreditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis à la note 23.

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

21. POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL (suite)

La société finance ses activités d'exploration et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics. Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la société peut signer des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

22. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques sont le risque de crédit et le risque de liquidité.

La société gère les risques en étroite collaboration avec le conseil d'administration. Les objectifs poursuivis visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme de la société tout en réduisant l'exposition aux marchés de capitaux.

La société ne négocie pas activement d'actifs financiers à des fins spéculatives.

Les principaux risques financiers auxquels la société est exposée sont décrits ci-après.

22.1 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable de la trésorerie, des avances aux dirigeants (au 31 décembre 2014), du dépôt, de l'avance sur les dépenses d'exploration et d'évaluation, des acomptes sur dû à une société, des acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant au montant de 716 916 \$ au 31 décembre 2015 (414 983 \$ au 31 décembre 2014).

Le risque de crédit des avances aux dirigeants, des acomptes dû à une société et des acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant est considéré comme limité. La société effectue un suivi continu des défaillances des contreparties. Aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée pour les périodes présentées.

La direction de la société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne.

Le risque de crédit de la trésorerie est considéré comme négligeable, puisque la contrepartie est une banque réputée dont la notation externe de crédit est excellente.

22.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers, qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de l'exercice, la société a financé ses programmes d'exploration, ses besoins en fonds de roulement et ses acquisitions de droits miniers au moyen de financements privés.

La société s'attend à pouvoir respecter ses obligations grâce à ses flux de trésorerie liés aux financements.

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

22.2 Risque de liquidité (suite)

Les dettes fournisseurs et autres créiteurs d'un montant de 346 494 \$ (273 206 \$ au 31 décembre 2014) et le dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur de 92 530 \$ (nul au 31 décembre 2014) ont des échéances contractuelles de moins de douze mois. Le dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur de 700 286 \$ (497 818 \$ au 31 décembre 2014) ainsi que les billets à payer d'un montant de 230 000 \$ plus intérêts de 63 500 \$ (230 000 \$ au 31 décembre 2014 plus intérêts de 29 412 \$) ont des échéances allant jusqu'au 30 juin 2018.

La société considère les flux de trésorerie qu'elle prévoit tirer des actifs financiers dans son évaluation et dans sa gestion du risque de liquidité, en particulier la trésorerie et les crédits d'impôt à recevoir.

23. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration et d'évaluation.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les financements accréditifs;
- Un an après que la société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses seront admissibles au titre de frais d'exploration au Canada, même si la société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard.

Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

En vertu d'ententes avec des souscripteurs en 2011, la société s'était engagée à dépenser 245 000 \$ en Frais d'Exploration Canadien (« FEC ») avant le 31 décembre 2012. La société a engagé 163 875 \$ en FEC avant le 31 décembre 2012 et un solde approximatif de 77 000 \$ de FEC renoncés à des investisseurs n'a pas été engagé au 31 décembre 2012 et a été utilisé à d'autres fins que des travaux d'exploration. L'éventualité maximale pour la société relativement au non respect de ses engagements envers ses souscripteurs est approximativement de 55 000 \$. Au 28 février 2014, la société avait produit les formulaires de réductions relatifs au montant de 77 000 \$ de FEC renoncés et qui n'ont pas été engagés au 31 décembre 2012. Au 31 décembre 2015, un solde de 8 131 \$ à titre d'impôt de la partie XII.6 est inclus dans les dettes fournisseurs.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu un montant de 354 596 \$ à la suite de financements accréditifs pour lesquels elle a renoncé aux déductions fiscales au 31 décembre 2015.

La société a convenu de continuer le contrat pour une autre année selon les mêmes termes et conditions comme prévu à l'entente signée le 15 juillet 2014 avec AGORACOM, la société émettra des actions pour les services rendus par AGORACOM, services étant la publicité en ligne, le marketing et les autres services de publicité inhérents. Le nombre d'actions qui devra être émis à la fin de chaque période sera déterminé en utilisant le cours de clôture des actions, à la bourse de croissance TSX, le jour de l'émission du communiqué annonçant le paiement. L'entente est de 12 mois commençant le 15 juillet 2015 et les services totalisant 50 000 \$ doivent être payés par la société au moyen de paiements trimestriels de 12 500 \$ plus TVH.

23. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (suite)

De plus, concernant la transaction avec Fancamp la société doit engager sur une période de 4 ans des coûts relatifs à divers travaux estimés à 400 000 \$.

La société a finalisé une entente de développement et d'exclusivité avec la société PyroGenesis le 28 septembre 2015. En contrepartie du droit exclusif d'utilisation de la technologie développée par PyroGenesis,

Ressources de la Baie d'Uragold Inc.

Notes complémentaires (non audités)

Au 31 décembre 2015 et 2014

(en dollars canadiens)

la société doit effectuer les paiements tel que décrits ci-dessous :

- Pour 2016, le plus élevé de 10% des ventes de Si ou 50 000 \$ (payé en date du 21 octobre 2015 par l'émission de 1 000 000 unités)
- Pour 2017, le plus élevé de 10% des ventes de Si ou 100 000 \$
- Pour 2018, le plus élevé de 10% des ventes de Si ou 150 000 \$
- Pour 2019, le plus élevé de 10% des ventes de Si ou 200 000 \$
- Pour 2020 et après, le plus élevé de 10% des ventes de Si ou 250 000\$ par année

24. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 29 février 2016, la société a conclu un financement privé d'un montant de 350 000 \$. La société a approuvé l'émission de 4 375 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires de la société à un prix de 0,12 \$ l'action, durant 36 mois suivant la clôture du financement. Aucun montant lié aux bons de souscription émis ne sera comptabilisé.

Le 12 avril 2016, la Société a conclu une entente de service de relation avec les investisseurs avec la société Relations Publique Paradox Inc. En vertu de cette entente, la Société s'engage à déboursier des honoraires de 6 500 \$ mensuellement pour une période de 24 mois et à émettre 500 000 options d'achat d'actions à un prix de levé de 0,15 \$ par action sur une période de 12 mois suivant l'octroi, à raison de 25 % par trimestre.

Après la fin d'exercice, 100 000 options, 6 227 768 bons de souscription, 255 909 options de courtiers et 35 000 bons aux courtiers ont été levés pour un montant total de 519 756 \$ en espèces.